



Centrales Villageoises
RANCE EMERAUDE

L'info des Centrales Villageoises Rance Emeraude

N° 5 Avril 2023

Agenda

Réunion Publique

Mercredi 3 Mai 20h30

Salle d'honneur de la mairie
de Lanvallay

Assemblée Générale

Mercredi 24 Mai 18h30

Salle du camping
du Minihiac Sur Rance
(réservée aux actionnaires)

Objectif x 2 !

Chers amis sociétaires, nous vous lançons un défi : Si chacun d'entre vous trouve UN nouveau sociétaire, nous dépasserons le chiffre symbolique de 100 pour notre Assemblée Générale ordinaire du 24 avril ! L'objectif est à votre portée : à vous de jouer !

Rappelons que, au-delà des montants investis, il nous importe de réunir le maximum de citoyens autour de nos projets qui, vous allez le lire dans ces pages, sont de plus en plus nombreux.

Premiers panneaux posés à Plouër Sur Rance

Petits projets deviendront grands ! La première installation de 9 kWc est en place et n'attend plus que son raccordement par ENEDIS. La seconde, sur le bâtiment technique de la commune de La Vicomté Sur Rance, est en cours de pose.

C'est la société NOVA ENERGIES, basée à ROMAGNE, qui a réalisé ces deux premières installations.



Notre Assemblée Générale ordinaire le 24 Mai

Elle aura lieu à 18h30 à la salle du camping du Minihiac Sur Rance
Merci à la municipalité de nous accueillir dans cet endroit où la vue est magnifique !

Il s'agit de notre assemblée générale ordinaire annuelle, qui clôture l'exercice écoulé. Exceptionnellement celui-ci concerne une période de 14 mois, de notre création en novembre 2021 au 31 décembre 2022.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport de gestion
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Approbation de la prise de 10 actions de la société Breti Sun
- Présentation et approbation des projets en cours
 - Election des membres du Conseil de Gestion : nos statuts prévoient un renouvellement pour chaque collège par tiers, par tirage au sort les deux premières fois, soit 3 postes à renouveler pour le collège des citoyens + 1 poste resté vacant et disponible au sein du collège des citoyens.
 - Pouvoirs en vue des formalités.



Enseignements et bilan de l'année 2022

L'année a été très remplie et riche d'enseignements. Elle a été surtout consacrée à la recherche et à l'étude des sites susceptibles d'accueillir nos centrales solaires.

Comme nous l'écrivions dans notre lettre d'information N°2, nous souhaitions initialement effectuer conjointement les premières installations (« première vague ») au second semestre 2022. Mais nous avons fait le dur apprentissage des difficultés de ce type de projets, lorsque nous sommes passés à la mise en œuvre concrète. Elles ont été d'abord techniques (problèmes liés à la charpente, à l'ancienneté ou à la structure de la toiture....) réglementaires et financières. Le plus gros « coup dur » fut assurément l'abandon du projet de la salle des sports de Plouër-sur-Rance. Pour les écuries de Ponthual ou l'école de Lanvallay, des solutions ont pu être trouvées au prix d'une augmentation « supportable » des budgets. Nous avons par contre dû renoncer à d'autres projets en raison de coûts d'installation trop élevés.

Actuellement, maintenant que plusieurs de nos projets sont prêts à être mis en œuvre, la difficulté est de trouver des entreprises susceptibles de pouvoir réaliser nos installations dans des délais raisonnables. Lors de notre récent appel d'offres, une seule entreprise a été en mesure de proposer des devis avec une date d'intervention au dernier trimestre 2023. Toutes les autres ont décliné l'offre ou ne peuvent pas répondre avant 2024... !

Mais ces difficultés sont contrebalancées par un grand nombre de points positifs et encourageants, qui viennent conforter notre positionnement citoyen et notre démarche :

- les nombreuses souscriptions, essentiellement de citoyens habitant autour de nos futurs projets, et l'atteinte d'un capital propre très significatif puisque nous venons de franchir la barre des 100 000 € ! Il nous faut maintenant atteindre celle des 100 souscripteurs !

- le soutien et la participation très active des Syndicats d'Energie du 35 et du 22, et de la SCOP Dynalec,

- la participation grandissante des collectivités locales, et même plus récemment des sollicitations directes de celles-ci, notamment sur de nombreuses communes de la vallée de la Rance et de Dinan Agglomération, ce qui témoigne d'une reconnaissance de nos actions et de l'intérêt de nos propositions,

- la nette progression de l'intérêt des citoyens et des collectivités locales pour les énergies renouvelables en général, le photovoltaïque en particulier, pour les projets citoyens, et pour le « produire et consommer local » c'est à dire l'autoconsommation qu'elle soit individuelle (ACI) ou collective (ACC),

- et quelques avancées réglementaires ou tarifaires plutôt positives bien qu'encore insuffisantes au regard de l'urgence à agir !

Ceci nous a amené à faire évoluer notre stratégie : de « première vague » de plusieurs projets concomitants, nous sommes maintenant passés à une mise en œuvre « au fil de l'eau » des projets, qui sont réalisés au fur et à mesure de leur avancée, et des possibilités.... ! Ceci ne remet pas en cause notre modèle économique et notre plan de financement, dans la mesure où nous avons maintenant suffisamment de projets « dans les tuyaux », que les demandes continuent d'arriver, et que nos financements bancaires peuvent être débloqués progressivement.

La perspective d'insérer nos projets dans des boucles d'ACC nous paraît toujours très pertinente et nous y consacrons beaucoup d'énergie, mais nous avons encore un certain nombre de points à résoudre :

- la constitution de groupes de consommateurs pour chaque boucle, pour parvenir à une autoconsommation suffisante et pérenne (ce qui implique que la consommation globale soit importante en journée et en période estivale pour correspondre au profil de la production solaire),

- la tarification, qui doit être adaptée pour avoir un résultat financier correct pour CVRE et permettre aussi aux consommateurs de réduire leur facture,

- la gestion administrative de l'ensemble des producteur(s) et consommateurs par une structure appelée Personne Morale Organisatrice (PMO), ce qui implique des moyens humains et du temps, ce qui nécessitera donc un financement spécifique si les projets d'ACC prennent de l'ampleur,...

De ce fait nous privilégions actuellement les projets qui peuvent se faire aussi bien en revente totale qu'en ACC, et nous opterons au final pour la meilleure des deux solutions (le changement d'option peut se faire au cours des premières années).

Les projets réalisables en 2023

L'année 2023 devrait voir la réalisation, en plus des deux installations de 9kWc, de :

- l'école maternelle farandole à Lanvallay (36kWc)
- le bâtiment technique communal du Minihic Sur Rance (36kWc)
- un bâtiment privé dans la zone artisanale de La Richardais (55 kWc)

.... et peut-être d'autres si les choses avancent bien !



Actuellement

28 projets
identifiés

Contactés établis
dans
15 communes



Autoconsommation Collective



Kits solaires : la souscription est lancée !

CVRE et Emeraude Transition Energétique lancent leur opération d'achat groupé de kits solaires, qui rencontre un fort succès dans nos réunions publiques.

Vous pouvez d'ores et déjà commander votre kit en vous rendant ici ou vous trouverez toutes les informations utiles .



Date limite de souscription : 15 Juillet 2023,
livraison prévue le samedi 9 septembre.

<https://rance-eneraude.centralesvillageoises.fr/kits-solaires>

Achat groupé de KITS SOLAIRES

Emeraude Transition Energétique
Centrales Villageoises Rance Emeraude vous proposent :

2 Offres au choix :

700 € avec support et prêt à brancher ou 500 € sans support et connexions à réaliser

Photo non contractuelle

☀️ Un petit coin au soleil : jardin, terrasse, balcon,
☀️ Branchez sur une simple prise électrique,
☀️ C'est parti, vous alimentez votre maison !

Produisez grâce à un panneau solaire l'électricité qui alimentera le « talon de consommation » : vmc, wifi, téléphones, réfrigérateurur,...

Le panneau sera fixé au sol sur un support ou contre un mur.

- dimensions : 1,76 x 1,08 m
- puissance : 375 W (sans support) ou 410 W (avec support)
- rentabilité : remboursé en 6 à 10 ans
- garantie : 5 ans de garantie fabricant

Vous êtes intéressés ?
<https://rance-eneraude.centralesvillageoises.fr/kits-solaires>

Centrales Villageoises Rance Emeraude RCS 904 926 672

Achat groupé de KITS SOLAIRES

- Chacun devra prendre possession de son équipement à une date et dans un endroit uniques qui vous seront indiqués.
- Pour la version sans support, un atelier collectif sera organisé pour réaliser les quelques connexions nécessaires et vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble.
- Le panneau doit être fixé au sol ou sur un mur dans un endroit sans ombrage.
- Le branchement se fait sur une simple prise électrique reliée à la terre et protégée par un disjoncteur.
- Vous pourrez suivre votre production sur votre smartphone.

Profitez du soleil de la journée !

Production solaire

- Une déclaration de travaux n'est pas nécessaire (sauf si vous installez à une hauteur supérieure à 1,80 m).
- Une déclaration à votre assurance habitation est recommandée.
- Un tuto vous aidera pour votre déclaration obligatoire à Enedis.

Production annuelle dans notre région

<https://EmeraudeTransitionEnergetique.fr>

Emeraude Transition Energétique Association W221006190

Imprimé en France sur papier recyclé
Ne me jetez pas, faites-moi connaître à une autre personne, Merci !

Partenariat avec Dinan Agglomération et Taranis



Un ambitieux plan d'actions a été lancé par Dinan Agglomération dans le cadre du développement de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Dans ce cadre plusieurs événements ont déjà eu lieu ou sont programmés. Taranis et CVRE sont partenaires de ces opérations. Ont déjà eu lieu :

- une réunion d'information à destination des municipalités
- Une séance de cinéma gratuite à destination du public, avec le film "We the Power"
- un petit déjeuner avec des chefs d'entreprise de "Made in Dinan"
- Une réunion publique à Taden

et à venir, une réunion publique à Plouasne, le mercredi 10 Mai à 12h30

Ces événements sont autant d'occasions de présenter les énergies citoyennes et les projets concrets de CVRE sur le territoire, avec à chaque fois un intérêt marqué des participants.

A bientôt !

